

FORMULE A/11
Partie A

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE DE :

ELECTION DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS**DU 26 MAI 2019**

Demande (ou retrait de la demande) d'obtention du même numéro d'ordre que celui conféré à une liste présentée pour l'élection du Parlement européen ⁽¹⁾ lors du tirage au sort auquel il sera procédé par le président du bureau principal du collège électoral français, néerlandais ou germanophone, selon le cas, le cinquante-deuxième jour avant l'élection du Parlement européen, à une liste présentée pour cette élection,

Nous soussignés, candidats présentés pour l'élection de la Chambre des Représentants dans la circonscription électorale de par les signataires de l'acte en date du 26 mai 2019 (Mme, M..... et consorts) ⁽¹⁾, demandons l'attribution ou retirons la demande d'attribution ⁽²⁾ à notre liste du même numéro d'ordre que celui conféré à la liste de candidats où figurent ⁽³⁾ et consorts, pour l'élection du Parlement européen lors du tirage au sort auquel il sera procédé par le président du bureau principal du collège électoral français, néerlandais ou germanophone, selon le cas, le cinquante-deuxième jour avant l'élection du Parlement européen, à une liste présentée pour cette élection,.

A,le 2019

Signature des candidats,

¹ -Demande à remettre au président du bureau principal de circonscription A pour l'élection de la Chambre lors de la déclaration d'acceptation de leur candidature (art. 115ter, § 2 CE).

-Le nom et le prénom sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M).

² Biffer ce qui n'est pas d'application.

³ Mentionner le nom et le prénom du premier candidat de la liste.

FORMULE A/11

Partie B

COLLEGE ELECTORAL :

**ELECTION DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DU 26 MAI 2019**

**Déclaration d'acquiescement à une demande d'attribution
à une liste de candidats pour l'élection de la Chambre
d'un numéro d'ordre que celui conféré à une liste de candidats pour l'élection du Parlement européen lors
du tirage au sort auquel il sera procédé par le président du bureau principal du collège électoral français,
néerlandais ou germanophone, selon le cas, le cinquante-deuxième jour avant l'élection du Parlement
européen, à une liste présentée pour cette élection,**

Nous soussignés, personne ou suppléant désignés par la formation politique ⁽⁴⁾ :.....⁽⁵⁾

déclarons, acquiescer à la demande d'attribution à la liste présentée pour l'élection de la Chambre des Représentants,
où figurent les candidats ci-après :

Circonscription	Circonscription	Circonscription

du même numéro d'ordre que celui qui sera attribué, dans le Collège électoral ...⁽⁵⁾, à notre liste de candidats
pour l'élection du Parlement européen.

A, le 2019

Signatures

⁴ Voir art. 115ter, §2, du Code électoral

⁵ Le nom et le prénom sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M).